



Marion
Buniazet

Julien
Krief

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de garantir aux porteurs ayant souscrit avant le 5 mai 2026 et ayant conservé leurs parts jusqu'à l'échéance de la formule, soit le 15 mai 2034 (la « Date d'Echéance »), ou, le cas échéant, jusqu'à la Date d'Echéance Anticipée, une valeur liquidative au moins égale à la Valeur Liquidative de Référence, majorée d'un éventuel coupon (la « Valeur Liquidative Garantie »). Ce coupon (le « Coupon ») sera versé si, à une Date de Constatation, le Taux TEC10 est constaté en dessous de 3,8% (la « Réalisation de la Condition »). Dès lors que la Réalisation de la Condition se produit, la Date d'Echéance du FCP sera anticipée, et le rachat de parts pour les porteurs pourra être effectué sur la base de la Valeur Liquidative Garantie, à la Date d'Echéance Anticipée correspondante telle que décrite dans le tableau ci-dessous. Le FCP sera liquidé à l'issue d'une période de gestion prudente pouvant aller jusqu'à 6 mois à compter de la Date d'Echéance, ou le cas échéant, de la Date d'Echéance Anticipée. Le Coupon sera égal à 5% de la Valeur Liquidative de Référence, multiplié par le Nombre d'Années du Produit tel que décrit dans le tableau ci-dessous, et sera versé pour chaque part détenue. Ces montants sont hors commissions de souscription, fiscalité et prélèvements sociaux ou frais sur versement.

Conformément à la réglementation MIF, l'historique de la part (inférieur à 1 an) ne permet pas d'afficher les performances et indicateurs de risque du portefeuille.

| | |
|-------------------------|------------------|
| Actif net global | 282,99 M€ |
| VL part R | 100,32 € |

Caractéristiques du FCP

Caractéristiques

| | |
|-----------------------------------------|-----------------|
| Date de création de l'OPC | 18/02/2026 |
| Date de 1ère VL de la Part | 18/02/2026 |
| Durée minimale de placement recommandée | 8 ans |
| Classification AMF | Fonds à formule |
| Classification SFDR | Article 8 |
| Société de gestion | LBP AM |
| Dépositaire | CACEIS BANK |
| Eligible au PEA | Non |

Valorisation

| | |
|------------------------------|--------------------------------------------------|
| Fréquence de valorisation | Quotidienne |
| Nature de la valorisation | Cours de clôture |
| Code ISIN part R | FR0014015B28 |
| Ticker Bloomberg part R | LBAFOMR FP |
| Lieu de publication de la VL | www.lbpam.com |
| Valorisateur | CACEIS Fund Administration SA |

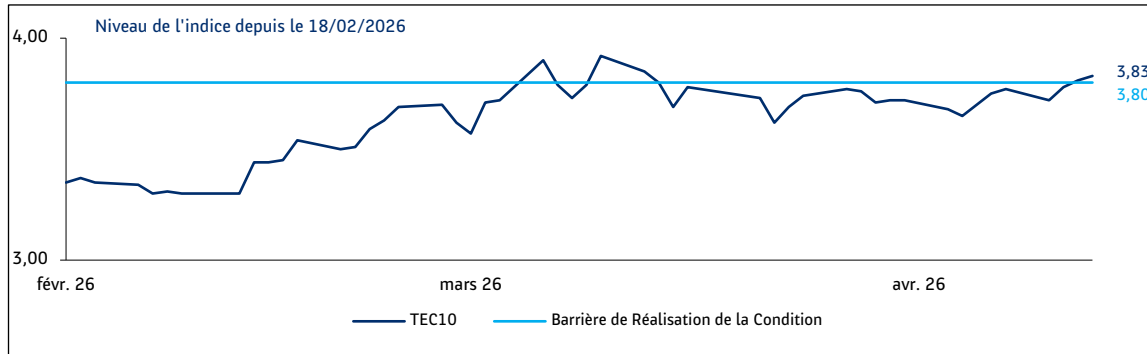
Souscriptions-rachats

| | |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Heure limite de centralisation auprès du dépositaire | 13h00 |
| Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale | 12h15 |
| Ordre effectué à | Cours Inconnu |
| Souscription initiale minimum | Néant |
| Décimalisation | 1/100 000 eme de part |

Frais

| | |
|----------------------------------|------------------------------------------|
| Frais de gestion fixes appliqués | 0,25% TTC Actif Net (frais directs) |
| Frais de gestion maximum | 2,0% TTC Actif Net (frais directs) |
| Commission de souscription | 1,0% maximum (dont part acquise : Néant) |
| Commission de rachat | Néant |

Niveaux du TEC10 arrêtés au 30 avril 2026



Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBPAM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBPAM sur simple demande ou sur le site www.lbanquepostale-am.fr.